

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 15 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale à Lezoux après convocations légales en date du 9 septembre 2026, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

M BREUIL Lionel	M BOURNAT Christian
M GIRARD Jean-Baptiste	Mme BERNARD Célia
Mme BEN SAAD Bérengère	Mme PLOT Karine
M BERGAMI Gilles	M MINGAT Cyrille
Mme MONTBRIZON Julie	M DAUDUIT Cédric
M PEYNON Daniel	Mme MONTAGNIER Patricia
Mme FORESTIER Annick	M MONEYRON Florent
Mme PEREIRA Elsa	M NUNEZ Estéban
M GLORIEUX Cyril	Mme REIS Martine
Mme LEPIGEON Christelle	M BERNARD Bruno
Mme TERRIER Charlène	M EDOUARD Jean-Charles
M BOUFFANGE Daniel	M FRASIAK Bernard
M CHAUVEAU Jean-François	M CARTERON Maurice
M CONSTANT Olivier	M PLASSE Pierre
Mme NIGON Christine	Mme GONINET Laurence

Suppléants présents : M BLANC Patrice, M MORICONI Fabrice, M PUIGBERT Olivier

Etaient représentés (procuration) :

- Mme ANGELY Emmanuelle donne pouvoir à M Lionel BREUIL
- M BONNEMOY Clément donne pouvoir à Mme BEN SAAD Bérengère
- M BOUFFANGE Jérôme donne pouvoir à M. BOUFFANGE Daniel
- M DOLCEMASCOLO CORRE Laurent donne pouvoir à M. DAUDUIT Cédric
- M DUPOUE Yannick donne pouvoir à Pierre PLASSE

Absents : M. BEAL Phillipe

VOTE : En exercice : 36 Présents : 31 Représentés : 5 Votants : 36

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Estéban NUNEZ, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : approbation des tarifs pour les manifestations et spectacles proposés dans le cadre de la programmation du « réseau des médiathèques » septembre 2026-juin 2027

**CULTURE - APPROBATION DES TARIFS POUR LES
MANIFESTATIONS ET SPECTACLES PROPOSES DANS LE CADRE
DE LA PROGRAMMATION DU « RESEAU DES MEDIATHEQUES
ENTRE DORE ET ALLIER », DE SEPTEMBRE 2026 A JUIN 2027**

Monsieur le Président précise qu'il convient de gérer, dans le cadre de la programmation « Les Rendez-vous des Médiathèques » l'encaissement des produits relatifs aux droits d'entrée pour plusieurs manifestations qui se dérouleront de septembre 2026 à juin 2027

La gestion de la billetterie sera assurée par la Médiathèque entre Dore et Allier. Le régisseur sera Jean-Christophe Lacas, directeur du Réseau des Médiathèques, accompagné d'une suppléante, Margot Engelbach.

La Régie encaissera les produits relatifs aux droits d'entrée établis comme suit :

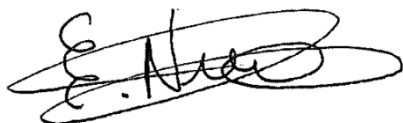
- Tarif plein : 10€
- Tarif réduit : 6€ pour les étudiants, les moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA.
- Gratuit pour les moins de 12 ans.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée :

- D'approuver les tarifs d'entrée aux spectacles et manifestations proposées dans le cadre de la programmation « Les Rendez-vous des Médiathèques »
- De l'autoriser à signer tous les documents permettant la mise en œuvre de ces rendez-vous et tous les documents afférents aux présentes décisions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 15 septembre 2026
Signé par Estéban NUNEZ,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 15 septembre 2026
Signé par Florent MONEYRON,
Président

